

Les fleurs bleues

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **28 (1890)**

Heft 35

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-191843>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cela, les fondateurs se mirent sérieusement à l'œuvre, et l'autorité supérieure ne tarda pas à lui témoigner son approbation. Dès lors, la cause était gagnée.

Composée, au reste, de l'élite des étudiants vaudois, voulant avant tout le bien de la patrie, la société ne pouvait rester longtemps sans s'attirer l'estime et les sympathies de tous.

Les premières séances furent modestes; on se réunissait entre amis, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Cependant, les idées proclamées à Zofingue faisaient leur chemin, la société devenait nombreuse, et l'on décida de se réunir périodiquement dans une petite salle à *Montmeillant*, sur le chemin du Signal.

Dès ce moment, on put considérer l'existence de la Société de Zofingue comme assurée. A différentes époques, de nouvelles sections vinrent s'ajouter aux premières, et toutes les années la bonne ville de Zofingue voyait entrer dans ses murs un grand nombre de représentants des diverses parties de la Suisse.

Les fleurs bleues.

Sous ce titre, Mlle Clémence Royer, qui a passé plusieurs années à Lausanne, où elle suivait régulièrement certains cours de l'Académie, publie dans *l'Estafette*, de Paris, un intéressant article sur l'horticulture, auquel nous empruntons ces quelques passages :

Le charmant esprit qui publie dans le *Temps* des lettres sur la Vie à la campagne, se plaignait récemment de la rareté des fleurs bleues dans nos jardins. Si la nomenclature en est vite épuisée, en effet, c'est que nos horticulteurs dédaignent trop les ressources que leur offre la flore indigène, et ne veulent employer leur habileté qu'à l'acclimatation des plantes exotiques.

Pourquoi ne pas faire une place dans nos parterres à la scille à deux feuilles (*scilla bifolia*), dont les corolles étoilées sont d'un bleu si pur? Plus élégante de formes que la jacinthe, la scille fleurit, comme elle, aux premiers soleils du printemps. Je ne l'ai jamais rencontrée dans nos bois de l'ouest de la France, mais elle fleurit dans le Jura. J'en ai fait de superbes bouquets en Suisse, sur le coteau qui domine Lausanne.

Pourquoi ne cultive-t-on pas la petite véronique de nos fossés et de nos bois, dont la fleurette semble sourire comme un œil de blonde? Ses épillets floraux sont si vivaces qu'on peut en conserver huit jours dans un verre d'eau, où tous leurs boutons s'épanouissent successivement.

Si nos horticulteurs voulaient employer leur science à cultiver la fleur du lin, celles de la bourrache, de la vipérine ou même de la simple chicorée sauvage, ils en obtiendraient de superbes variétés, dignes de figurer parmi leurs plus belles créations. S'ils avaient donné au rustique bleuet les soins qu'ils ont donnés à l'œillet, si insignifiant à l'état sauvage, quelles magnifiques inflorescences ils eussent obtenues!

Certaines de ces fleurs prennent dans le cours de leur épanouissement des teintes pourprées. On arriverait à créer des variétés de vipérines allant sur le même épi du rose et du pourpre au violet et au bleu pur. Le feuillage de la vipérine et celui de la bourrache est de ce vert gris si fort à la mode dans nos jardins. Je rêve déjà des touffes pyramidales de vipérines géantes. Leurs épis recourbés en volutes, au moment de leur épanouissement, ont la grâce des frondes de fougères, et l'épaisse toison de poils argentés dont ils sont revêtus les enveloppe comme d'une buée vivante qui adoucit leurs contours.

Nous avons aussi la sauge des prés; pourquoi aller chercher bien loin des sauges étrangères? Avec un peu de soins, cette paysanne deviendrait une grande dame richement parée. Le myosotis est trop charmant dans sa petitesse pour en alourdir les formes en agrandissant les fleurs; mais il y a un myosotis des ruisseaux qui pourrait devenir un ornement des rivières et des lacs de nos parcs, à côté du nénuphar bleu, le lotus de l'Orient.

Si nos jardins comptent peu de fleurs bleues, c'est seulement parce qu'on les a longtemps dédaignées; si elles sont restées rares, c'est que la couleur bleue, plus douce, plus modeste, a moins séduit les yeux des amateurs que les tons éclatants des couleurs chaudes, dont les jaunes, les oranges, les pourpres, les roses semblent des fanfares en mode majeur, qui détournent nos regards des tons éteints des couleurs froides, du bleu au violet, qui murmurent en mode mineur de si douces chansons.

Que le goût change et que vienne la mode des symphonies en bleu, on verra naître toute une flore sous la main de nos jardiniers, armés de la baguette magique de la sélection. Leur art ne peut pas ajouter un organe à une fleur, ni changer sa tonalité fondamentale, mais il peut renforcer celle-ci, presque jusqu'au noir, ou l'atténuer jusqu'au blanc, dans l'échelle chromatique qui lui est naturelle.

Toute fleur violette peut aussi être poussée soit au bleu, soit au rose. Il est presque impossible, au contraire, de faire passer au rose, au rouge ou au jaune, une fleur bleue, et réciproquement; c'est pourquoi on s'est en vain efforcé d'obtenir la rose bleue, le dahlia, la tulipe bleue, leur échelle chromatique ne contenant que les couleurs chaudes du spectre, du jaune-clair au rouge-sombre. Mais il n'est pas impossible qu'on obtienne un jour la violette ou la pensée bleue.

D'où vient la couleur des fleurs? On l'ignore. C'est un problème étroitement lié à celui de la nature, de la lumière, que nous ne connaissons pas davantage.

La couleur des fleurs tient certainement à la constitution moléculaire de leurs tissus, formés de trois éléments chimiques: l'oxygène et l'hydrogène, qui se trouvent dans l'eau, et le carbone, qui se trouve dans le sol et dans l'acide carbonique de l'air. Quant à l'azote, il n'y entre qu'en très petite quantité et presque exclusivement dans les organes floraux essentiels ou les graines. Si donc les fleurs présentent des couleurs si variées, celles-ci doivent provenir, soit de la proportion, soit du mode d'agrégation de

ces éléments, dont les atomes, différemment juxtaposés, prennent par là des formes différentes et présentent aux rayons de la lumière des facettes de figures nacrées qui les réfléchissent diversement.

Pour faire varier les couleurs des fleurs, il faut modifier leur constitution chimique. Mais nous ignorons absolument comment s'opère cette modification. Nos horticulteurs la réalisent empiriquement, à force de multiplier les essais, mais sans savoir pourquoi ils réussissent par certains moyens, tandis que par d'autres ils échouent.

Les problèmes les plus élevés de la science sont inclus dans cette question: Comment de l'églantine sauvage sont sorties plus d'un millier de variétés différentes de roses?

Comment doit se comporter une demoiselle de trente ans?... Voilà

une question délicate, mais à laquelle répond avec beaucoup de bon sens et de justesse le correspondant féminin du *Petit Journal*, dans un numéro déjà ancien, et dont un fragment nous tombe aujourd'hui sous la main. Le voici :

« Il arrive un âge où la femme qui n'est pas mariée doit abandonner, — non pas les manières réservées, mais les façons ingénues qui plaisent chez les très jeunes filles et deviennent quelque peu ridicules lorsqu'on approche de la trentaine. A ce moment de la vie, qu'on soit célibataire ou en puissance de mari, on a acquis une certaine maturité d'esprit et de caractère, on a une connaissance de toutes choses, à moins que l'on ne soit un idiot, et il est tout à fait absurde et choquant de jouer à l'innocente de dix-huit ans.

A trente ans, une demoiselle peut, sans manquer aux convenances, écrire et recevoir des lettres directement. Elle sort seule si cela lui convient. Dans sa conversation, elle n'affecte pas une pruderie farouche, elle ne feint pas une ignorance absolue des choses de la nature et de la vie; elle essaie de ne pas rougir à tout propos. En un mot, elle se conduit comme une jeune femme aux sentiments délicats et honnêtes.

A trente ans, il faut renoncer, sans retour, aux mines de fillette. Ces mines ne rajeunissent pas, au contraire. Si on veut prendre une certaine place dans le monde, en dépit de la qualification de fille mûre, il faut savoir se donner l'apparence d'une jeune femme. On n'en est pas moins chaste et moins pure.

Une demoiselle de trente ans doit encore essayer d'orner son esprit, afin de ne pas occuper une position trop effacée dans le monde. En élargissant le cercle de ses idées par des lectures instructives, des travaux utiles, il ne lui restera pas assez de temps pour cultiver certaines manies tant reprochées aux vieilles filles. On ne leur empêchera point d'aimer un chat, un chien, un oi-